ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sous un writ de fieri facias dans l'affaire de A. Steeg vs Jake Simon, No 64,126, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, j'ai saisi et vendrai à l'enchère publique, pour du comptant, à mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, le MERCREDI, 7 mai 1902, à 10:30 A. M., 1 desk, 1 caisse, 1 miroir et stand, nattes, étoffe, divers, etc.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 avril—26—mai 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Portant le Numéro municipal 621 de la rue Toulouse, entre les rues Royale et Chartres.

Security Building and Loan Association vs Joseph Klair.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,318—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Royale, St Pierre et Chartres, et mesurant vingt huit pieds six pouces de face à la rue Toulouse, incluant le mur en commun avec le voisin, sur une profondeur de cent quatre vingt pieds; ladite propriété mesurant d'après ledit devis fait par P. A. D'Hémécourt, daté Nouvelle-Orléans le 19 juillet 18–6, trente et un pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Toulouse, sur cent quatre vingt treize pieds un pouce et sept lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, M. A.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocats pour la plaignante.
11 avril—11 13 18 25—mai 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et Dorgenois et Quartier.
Bâtisses portant le No municipal 2454 rue Esplanade.

Mme Mary C. Getman vs Mme Mary L. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67,262—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 87, lequel est borné par les rues Rocheblave, Quartier, Esplanade et Dorgenois, et mesurant soixante-seize pieds de face à la rue Esplanade sur deux cents pieds de profondeur et faisant face à la rue Dorgenois, et s'étendant à travers ledit îlet de ladite rue Quartier, sur laquelle il y a une façade de soixante-seize pieds, ledit lot en portion de terre formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et les rues Dorgenois et Quartier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.
4avril—4 11 18 25—mai 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Connue comme Nos 1826 et 1828 rue Thalie, entre les rues Dryades et Baronne, pourrait être facilement loué à $15 chaque côté par mois ou $360 par an. Joli voisinage, à proximité immédiate du marché Dryades.

Mme Hanora McCarthy vs Mary Buse, tutrice, et Wm Buse, co-tuteur Dominique Katy Cassaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,566—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le lot No 11 dans l'îlet borné par les rues Thalie, Dryades, Baronne et Melpomène, dans la Nouvelle-Orléans, mesurant trente-deux pieds cinq pouces cinq lignes de face à la rue Thalie sur cent vingt-cinq pieds dix pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles; avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées comme les Nos 1826 et 1828 rue Thalie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. R. Forman, avocat pour la plaignante.
25 avril—25—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1763 rue Prosper (maintenant N. Derbigny), entre les rues Annette et St Antoine.

Marcel Bernard vs St-John Baptist Divine Church Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 67,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Annette, St-Antoine et Solidelle, mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Prosper sur cent soixante pieds un pouce et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.
26 avril—26—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Connue comme No 2539 rue Douane, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Adolph Rocquet vs Mme Augusta Boehler et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66 487—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 340, borné par les rues Douane, Bienville, Dorgenois et Rocheblave, lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5; ils sont contigus et mesurent chacun vingt six pieds un pouce deux lignes à la rue Douane sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Henry Chiapella, avocat pour le plaignant.
25 av—25—mai 2 9 16 23 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District,

Portant le No 2214 rue Delachaise, entre les rues St David et St André.

Security Building and Loan Association vs Joseph Burns et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,300—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 15 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Delachaise, Foucher, St David et St André, désigné comme lot No quatre de l'îlet No 52, et mesurant trente pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Foucher et cent trente-deux pieds un pouce et une ligne sur la ligne du lot No trois et cent vingt-neuf pieds huit pouces sur la ligne du lot No cinq dudit îlet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe et Buck, avocats pour la plaignante.
11 avril—11 18 25—mai 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Robert,

Les bâtisses portant le No 5005 rue Tchoupitoulas.

Mutual Building and Homestead Association vs John P. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans la partie de cela communément appelée le Faubourg Avart, désigné par les numéros sept et huit, dans l'îlet No neuf, borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Levée), Robert, Soniat et Annunciation, d'après le plan dressé par Wm Forshey, voyer, et déposé en l'étude de C. C. Ladreyere, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit: Le lot No 7 mesurant trente et un pieds et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, trente et un pieds de largeur dans le fond sur cent un pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 8, et cent trois pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté opposée; et le lot No 8 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Robert, et mesurant trente pieds et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur et façade sur la rue Robert de cent pieds sur la ligne le séparant du lot No 7, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces et huit lignes et trente pieds de largeur dans le fond, e tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Zach. Spearing, avocat pour la plaignante.
26 av—26 28—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de résidence améliorée et de valeur du Premier District, faisant face au Cercle Tivoli.

Dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Calliope et Delord, et le Cercle Tivoli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St-Charles.

Alden McLelland vs James B. Rosser, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,436 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre le Cercle Tivoli, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli; cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond; cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Delord; le tout comme désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite décrite propriété, par Mme Lydia Knight, veuve de David G. Wire, Sr., passé pardevant Jos D. Taylor, notaire public, le 8me jour de mai A. D.1884, à Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, étant la même propriété que Joseph D. Taylor, a acquise à une vente publique faite par Victor Mauberret, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 15me jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, lancé dans le procès intitulé Germania Savings Bank vs Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, No 39,332, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division—; le tout d'après l'acte du shérif, daté le 15 octobre 1894, enregistré en le bureau des aliénations dans cette ville, dans le livre 153, folio 741, et aussi enregistré en le bureau du greffier de ladite Cour, dans le livre des actes 8, folio 2851.

Acquis par le défendant dudit Joseph D. Taylor par achat, d'après un acte passé pardevant C. G. Robentisch, notaire public, daté le 15 octobre 1894 (bureau des aliénations, livre 152, fol. 780).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.
25 av—25 26 28—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Dans l'affaire de la "Interstate Land Company Limited," demandant possession.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64 574—En vertu d'un writ de fieri facias contre la "New Orleans Real Estate Company, Limited," et en faveur de la "Interstate Land Company, Limited," à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots B. C. D. et E., dans l'îlet 20 Burtheville, bornés par la propriété Foucher, les rues Patton, Calhoun et Laurel, et mesurant chacun trente pieds un pouce et cinq lignes de face à la propriété Foucher sur cent dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur sur une ligne de côté et cent vingt pieds un pouce et sept lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
John Dymond, Jr., avocat pour la plaignante.
18 av—18 25—mai 2 9 16 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Magasin.

Bâtisses portant les Numéros municipaux 5717, 5721, 5723, 5725, 5727 et 5729 rue Magasin, et 817 avenue Nashville.

Germania Savings Bank of New Orleans vs Louis J. Rippe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,398—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y dépendant et appartenant situés dans le Sixième District de cette ville, désignés comme les lots Nos un, deux, trois, quatre, et cinq de l'îlet No 28, lequel est borné par l'avenue Nashville et les rues Magasin, Arabella et Camp, d'après le devis du dit îlet annexé à un acte passé pardevant A. Hero Jr, notaire, le 23me jour de décembre 1870; les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No un formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Magasin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocats pour la plaignante.

Mem. La propriété ci-dessus décrite sera offerte en vente d'après un devis fait par Chas. G. del'Isle, voyer, daté 26 avril 1902 et annexé au writ dans l'affaire ci-dessus et décrite dans ledit devis comme lots A, B, C et D et mesurant comme suit:

Lot B formant l'encoignure de la rue Magasine et de l'avenue Nashville et mesurant quarante pieds de face à la rue Magasine sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et face à l'avenue Nashville.

Lot C est contigu au lot B et mesurant trente-neuf pieds six pouces de face à la rue Magasine sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Le lot D est contigu au lot C et mesurant quarante pieds six pouces de face à la rue Magazine sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Le lot A est contigu aux lots B, C et D dans le fond et mesurant trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles

H B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 avril — 18 25 — mai 2 3 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Laurel et Joseph. Les bâtisses portant le numéro municipal 5531 rue Laurel.

Teutonia Loan and Building Company vs Frederick Simms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,263—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 mai 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines portions ou lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, et privilèges y appartenant, situés dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Joseph et Octavia, désignés par les Nos 1 et 2 sur un devis fait par C. G. Del Isle, voyer, daté le 4 avril 1902 et annexé au writ dans le procès ci-dessus, et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine comme suit:

La portion de terre ou le lot No 1 mesurant trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Laurel sur cent trente huit pieds un pouce et six lignes de profondeur et façade sur la rue Joseph, cent trente et un pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne le séparant de la portion ou lot No 2 sur ledit devis et trente pieds quatre lignes de largeur dans le fond.

Et la dite portion de terre ou lot No 2 mesurant trente pieds dix pouces de face à la rue Laurel, cent trente et un pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne le séparant de la portion ou lot No 1 sur le dit devis. Cent vingt cinq pieds cinq pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté et trente pieds six lignes de largeur dans le fond.

Etant partie de la même propriété acquise par le défendeur de la Mutual Loan and Building Company, d'après deux actes séparés passé par devant J. C. Wenck, notaire, respectivement le 14 avril 1893 (Livre du Bureau des aliénations K, 148 folio 245) et le 31 mai 1895 (Livre du Bureau des aliénations K 157 folio 448).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
19 avr—19 21 25 — mai 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Portant les Nos municipaux 1129 et 1133, rue Jena, entre les rues Colisée et Chestnut.

The Teutonia Loan and Building Company vs Mme Catherine Cronan et son mari, l'autorisant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 67,135.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 8 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations etc. qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 290 borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Colisée et Chestnut, désignés comme lots Nos 23 et 24 sur un plan annexé à un acte de dépôt daté le 5 avril 1865 pardevant S. Magner, ancien notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Jena sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.
5 avril—5 7 11 18 25—mai 2 8

VENTES PAR LE CONSTABLE

V. F. Vidacovich, agent pour Mme Vve Faget, vs William Walker.

DEUXIEME COUR DE CITE — No 888. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le SAMEDI 3 mai 1902, à 11 heures A. M., à la Maison de Cour à Alger dans le Cinquième District de cette ville: Un lot de meubles, d'après inventaire enregistré dans mon bureau Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée Conditions—Comptant sur les lieux.—MARK AMUEDO, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
23 avr- 23 29—mai 3

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE signé ce 28me jour d'avril 1902, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D. de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Robert Aitken, No 62,832, je vendrai à l'enchère publique à l'entrée de la Cour Civile de District, SAMEDI le 10 mai 1902, à 10 heures A. M. la propriété des mineurs en ceci au Henrestead réclamé et plus complètement décrit dans l'inventaire.

PETER W. AITKEN, Tuteur.
John B. Fisher et Conrad G. Collins, avocats
29 avril—29—mai 3 8

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON "HOME"

SUR

Trois Lots de Terre

No 7927

Avenue St-Charles,

Entre les rues Short et Washington
Succession de Placide F. Reynes.

No 66,789—COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION D.

MARDI, le 6 MAI 1902.

PAR ED. CURTIS, encanteur— Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. daté et signé le 31 mars 1902, et à nous adressé dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 6 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier—

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Short, Hampson et Washington; lesdits lots sont désignés par les numéros un, deux et trois dans l'îlet 23 R.; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue St-Charles sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville de 1902; aussi l'acte de vente devant être passé par devant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs
846 rue Commune.
3av—3 6 13 20 27—mai 4 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Le mardi, 20 mai 1902.

No 1517 rue Lafayette,

Entre les rues Howard et Freret.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de A. H. Isaacson vs les héritiers de Pierre Setze.

No 66 871—Cour Civile de District, Division C

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement daté et signé le 2 avril 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras, désigné comme partie du lot No cinq sur un devis fait et annexé à un acte passé pardevant J. L. Lareseche, notaire, daté le 6 juin 1872, laquelle portion de terre mesurant dix sept pieds cinq pouces et une ligne et demie de façade sur la rue Lafayette par cent six pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Howard. Etant la même propriété qui fut acquise par Pierre Setze par acte pardevant J. L. Lareseche, notaire, daté le 6 juin 1872, Livre des transferts, 101 folio 30.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902. Acte de vente pardevant H. P. Labatut, notaire, aux frais de l'acquéreur. Emile Pomes, avocat

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs,
No 846 rue Commune.
16 av—16 20 27—mai 4 11 18 20

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. No 66,395.

Dans l'affaire de Payne & Joubert et als vs The Gardner Motor Company Limited.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Bureau 846 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B, par l'Hon Geo. H Théard, juge, daté et signé le 8 avril 1902, et à moi adressé, je procéderai à vendre le MARDI, 6 mai, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

UN LOT DE COMPTES OUVERTS, dans l'affaire ci-dessus nommée.

CHARLES E. KENNEDY,
Receveur.
Dinkelspiel et Hart, avocats.
24 avril—24 29—mai 4 6

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Portion de Terre de Choix,

Subdivisée en Huit Beaux Lots,

Sur la rue Onzaga, entre les rues Galvez et Johnson.

Succession de Félicité Loublé, veuve de Pierre Guéno.

PAR PAUL & GURLEY — ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, — JEUDI, le 8 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division 8, daté le 1er avril 1902, in re succession de Félicité Loublé, veuve de Pierre Guéno, (dossier 66,994) il sera vendu à l'enchère publique:

Huit lots de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Onzaga, Galvez et Lapeyrouse, et mesurant comme suit: le lot No 1 mesurant 28' 7" 2"' à la rue Johnson, 72' 4" à la rue Onzaga, 86' 6" de l'autre côté, sur 79' 11" sur la ligne du fond. Le lot No 2 mesurant 31' à la rue Onzaga, 79' 11" sur la ligne le séparant du lot No 1, et 102' sur la ligne le séparant du lot No 3, sur 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 3 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 102' sur la ligne du lot 2; 123' 9" 1"' sur la ligne du lot 4, et 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 4 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 123' 9" 1"' entre lignes parallèles et 31' sur la ligne du fond. Le lot 5 mesurant 31' 3" de face à la rue Galvez; 132' 8" 5"' sur la ligne du côté droit; 132' 6" 5"' sur la ligne le séparant du lot 6, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 6 mesurant 31' 3" à la rue Galvez; 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 5; 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 7, sur 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 7 mesurant 31' 3" sur la rue Galvez, 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 6; 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 8, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 8 mesurant 30' 0" 1"' sur la rue Galvez; 132' 6" 5"' sur la ligne du lot 7; 132' 6" 5"' sur la rue Onzaga, et 30' 0" 1"' sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un et deux ans garanti par lien et privilège du vendeur, contenant les clauses usuelles de non-aliénation, avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement.

Actes de vente et les timbres des E.-U., aux frais des acquéreurs pardevant Fred Delbert, notaire Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.
6 av—6 13 20 27—mai 4 8

AVIS AUX CREANCIERS.

Ernest A. Carrere et al versus Crescent Chair Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,696—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par R. E. Saucier, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. C. Henriques, avocat.
25avril—25 29—mai 4

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bonnes propriétés de résidence du Troisième District à l'encan. Nos 1501-1503, 1505-1507, 1509-1511, 1513-1515 rue Nord Villeré, et No 1519 rue N. Villeré. Devant être vendu par procédure de partage. Cour Civile de District. paroisse d'Orléans—Division E—No 66 292 —(Mlle Alida Estelle Bessard et al vs Ernest Bessard.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 18 avril 1902, et signé en Cour ouverte le 24 avril 1902, par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mlle Alida Estelle Bessard et al vs Ernest Bessard, Joseph L Onorato, Encanteur, vendra à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 27 mai 1902, à midi, les propriétés foncières ci après:

PREMIERE PROPRIETE

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les Nos municipaux 1501 et 1503, rue N. Villeré, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 826, borné par les rues N. Villeré, Columbus, Robertson et Laharpe, désigné comme lot "A" sur un devis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté Nouvelle Orléans le 27 août 1901, annexé pour référence à l'inventaire pris par F. D. Charbonnet, notaire, le 24me jour de décembre 1901, dans le procès ci-dessus intitulé

Lequel lot est composé des parties des lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après le dit devis trente et un pieds six pouces de face à la dite rue N. Villeré, sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Columbus, entre lignes parallèles, et entre lequel dit lot et le lot contigu B il existe une allée commune ou passage laquelle existera aussi longtemps que les améliorations actuelles sur lesquels dits deux lots ne seront pas enlevées ou détruites. Lorsqu'elles seront enlevées ou détruites cette servitude cessera et le dit lot A aura dès lors sa complète, libre et sans contrainte façade de trente et un pieds six pouces ci-dessus mentionnée. Les dits lots originaux Nos 67 et 68 furent respectivement acquis par le défunt Charles Louis Joseph Bessard, par achat de Victor Moranne, par acte passé pardevant Eusèbe Bouny, ancien notaire, le 9 février 1846 et enregistré dans le Bureau des transferts, Livre 89 folio 416 et de Jean Redi par acte passé pardevant Onésiphore Drouet, ancien notaire, le 4 janvier 1863 et enregistré dans le même Bureau des Transferts, livre 89, folio 36.

DEUXIEME PROPRIETE

Un certain lot de terre contigu au lot précédent, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les numéros municipaux 1505 et 1507 rue N. Villeré situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot B sur le devis susmentionné de C. Uncas Lewis, composé de parties des lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après ledit devis, trente trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à la dite rue N. Villeré, sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel dit lot et le lot contigu C il existe semblable allée commune ou passage, l'existence de laquelle dépend des mêmes conditions comme il est en ceci ci-dessus stipulé pour l'allée commune des lots A et B ci dessus mentionnés.

TROISIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant également en une résidence double connue par les Nos municipaux 1509 et 1511 rue N. Villeré, situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot C, sur le sus-mentionné devis composé de parties desdits lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après ledit devis, trente et un pieds dix pouces et quatre lignes de face à ladite rue N. Villeré, sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel dit lot et le lot contigu D il existe une semblable allée commune ou passage, l'existence de laquelle dépend des mêmes conditions comme il est en ceci ci dessus stipulé pour l'allée commune des lots A et B ci-dessus mentionnés.

QUATRIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double, connue par les numéros municipaux 1513 et 1515, situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot D sur le devis susmentionné composé de parties desdits lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après ledit devis trente pieds onze pouces de face à la dite rue Villeré sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel lot et contigu au lot C il existe une semblable allée commune ou passage, l'existence de laquelle dépend des mêmes conditions comme il est stipulé ci dessus pour l'allée commune des lots A et B ci-dessus mentionné.

CINQUIEME PROPRIETE.

Et un certain lot de terre d'une forme irrégulière contigu au précédent lot avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1519 situé dans le même district et îlet désigné comme le lot E, sur le sus-mentionné devis de C Uncas Lewis, voyer, composé de parties des lots originaux 79 et 80 et mesurant d'après le dit devis trente quatre pieds et un pouce de face à la rue N. Villeré sur une profondeur de cent vingt huit pieds sur la ligne de côté du lot D, sus mentionné sur une première profondeur perpendiculaire de vingt-trois pieds cinq pouces et alors une autre profondeur sur une ligne oblique mesurant cent six pieds un pouce sur l'autre ligne de côté vers la rue Laharpe et quarante-huit pieds sept pouces dans le fond; laquelle propriété fut acquise par achat de Santa Maria et al. par le dit Charles Louis Joseph Bessard, par acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire, le 23 janvier 1871, et enregistré dans le Bureau des transferts, livre 98, folio 357.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux, les billets portant huit pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication, jusqu'au paiement et devant être garantis ensemble avec l'intérêt, cinq pour cent honoraires d'avocats et les frais, par le privilège du vendeur et hypothèque spécial sur la propriété vendue, les acquéreurs devant assurer les améliorations contre le feu, jusqu'au montant de la portion de crédit du prix, et de transférer les polices aux porteurs des billets, les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation, et desistement d'estimation, et l'obligation de payer, comme sus dit, les dits cinq pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer le paiement des billets, avec toutes les autres clauses usuelles et conditions contenues dans les actes de vente, les acquéreurs devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur s'il y en a, de requis, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et les actes de vente devant être passés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO.
Propriétés Foncières et Placements.
F. D. CHARBONNET, N. P.
606 rue Gravier.
Sambola et Ducros avocats, 214 rue Royale.
26 av—26 27—mai 4 11 18 25 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété Foncière du Deuxième District.

Bâtisse simple en bois à deux étages Nos 1400-1402 rue St-Pierre, à l'encoignure de la rue Marais.
A l'encan.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 20 mai 1902, à midi.

Succession de John H. Wilberding.

No 67,045 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, J.L. Onorato, Encanteur, est autorisé par la Cour, sous date du 11 avril 1902, à vendre à l'encan à l'heure et au lieu déjà en ceci mentionné, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 164, borné par les rues Marais, Villeré, St Pierre et la Promenade Carondelet, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Marais et St Pierre et mesure 30 pieds, 2 pouces de face à la rue St Pierre, par 31 pieds 11 pouces de profondeur et façade sur la rue Marais, et 32 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Villeré ayant la servitude en commun avec la propriété contigue dans le fond vers la Promenade Carondelet, des latrines et citerne dans le fond et au dessus de la ligne divisant lesdites deux propriétés; étant la même propriété acquise par le défunt John H. Wilberding par achat d'Eugène Bracquet, par acte passé le 15 décembre 1892, enregistré dans le bureau des transferts, livre No 146, folio 562.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenschlaeger, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements
303 rue Baronne.
13 av— 13 20 27—mai 4 11 18 20

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

512 N. CLAIBORNE entre la Promenade Carondelet et la rue St Louis.

Succession de Léon Barrère.

No 67,256—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet MARDI le 13 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 avril 1902, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St Louis, Robertson et la Promenade Carondelet, désignés comme lots Nos 6, 7 et 8, sur un devis de F. N Tourné, daté le 15 février 1830, et déposé en l'étude de C. E. Brennen, comme plan No 48, et mesurant chacun 20 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur. Les améliorations sont désignées par le No 512 rue N. Claiborne.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un an pour billet portant 8 0/0 par an d'intérêt, toutes les clauses usuelles de sécurité et les acquéreurs assumant les taxes d'Etat et de ville due et exigible en 1902 au-dessus et en plus le prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. J. Cahill, notaire aux frais des acquéreurs.
12 avril—12 13 20 27—mai 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COMMERCIALE BIEN SITUEE.

Les grands magasins en brique à trois étages Nos 433, 435, et 437 rue S. Peters, à l'encoignure de l'allée Natchez.

Les magasins bien construits en briques à trois étages 439 et 441 rue S Peters, entre la rue Poydras et l'allée Natchez.

— Aussi —

Une Résidence Typique du Sud 3451 rue Chestnut, avec de grands terrains embellis, comprenant l'îlet entier des rues Chestnut, Colisée, Delachaise et Aline,

A DES CONDITIONS LIBERALES.

Succession de Christopher H. Miller.

No 67,0'9—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—JEUDI, le 22 mai 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable T C W Ellis juge de la sus-dite Cour, Division A daté le 18 avril 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S Peters (autrefois New Levee), Tchoupitoulas, Poydras et l'Allée Natchez, désignés par les Nos 6 et 7 de l'îlet No 64, d'après un devis fait par J. A D'Hémécourt, député-voyer, daté le 7 novembre 1835, et lesquels dits deux lots de terre mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: Le lot No 6 mesurant 26 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue S. Peters. 104 pieds 6 lignes de profondeur sur un côté, 111 pieds 2 pouces sur l'autre côté et 26 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du fond et le lot No 7 mesurant 22 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Sud Peters, 109 pieds 1 pouces 2 lignes de profondeur et façade à l'Allée Natchez de laquelle il forme l'encoignure, 116 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et 22 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, les améliorations sont désignées par les Nos 433, 435 et 437 rue Sud Peters, à l'encoignure de l'Allée Natchez et comprenant un grand magasin en briques à trois étages.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Peters, [autrefois New Levee], Tchoupitoulas, Poydras et l'Allée Natchez, désigné par la lettre E, sur un devis dressé par L. H. Pilié député-voyer de ville, le 15 janvier 1880, lequel dit lot mesurant en mesure américaine, d'après ledit devis 26 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue South Peters sur une profondeur de 121 pieds 2 pouces 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Poydras et sur l'autre ligne de côté la plus près de l'allée Natchez il mesure 111 pieds 6 pouces 4 lignes de la rue South Peters, de là sur une ligne courant vers la rue Poydras 3 pieds 1 pouce, de là une deuxième profondeur de 2 pieds 3 pouces 7 lignes, de là 24 pieds 2 pouces 7 lignes de largeur dans le fond. Les améliorations sont désignées par les Nos 439 et 441 rue S Peters, entre l'allée Natchez et la rue Poydras, et comprenant une bâtisse en briques à trois étages.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 33, sur un plan du Faubourg Delachaise, annexé à un acte de partage de Mme Delachaise, passé en l'étude de Théodore Guyol, anciennement un notaire en cette ville le 20me jour d'avril 1855, lequel îlet d'après ledit plan contenant 6 lots de terre numérotés de 1 à 6 inclusivement et est borné par les rues Delachaise, Aline, Colisée [autrefois Plaquemine] et Chestnut, laquelle dite propriété mesurant 109 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Chestnut, 243 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Delachaise, 84 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Colisée et 243 pieds de face à la rue Aline, les améliorations comprenant la bien construite résidence en bois à deux étages 3451 rue Chestnut, retirée de la banquette, une forte barrière en fer sur le devant et contenant au rez-de-chaussée vestibule, escalier, salons doubles, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, office, buanderie vaste galerie sur la façade et dans le fond; le 1er étage a vestibule, 7 grands appartements à coucher, galeries sur la façade, le fond et le côté, chambre à bain, latrines, etc., dans la cour, écurie, remise, dépendance, contenant 2 chambres, etc. La maison a de jolis manteaux de cheminées en marbre dans les principales chambres, gaz, sonnettes d'appel, etc., partout. Joli jardin de fleurs et gazon, promenades Schillinger, etc. Une typique demeure du Sud dans un excellent voisinage.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en trois paiements égaux payable en 1, 2 et 3 ans, représentés par des billets des acquéreurs portant 6 pour cent par an d'intérêt, garantis par hypothèque et lieu de vendeur, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs payant les taxes de 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
Buck, Walshe & Buck avocats.
20 avril—20 27—mai 4 11 18 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 67,573—Division E—Attendu que Mme Sarah Brown, veuve de James Kelly, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Kelly, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—H. M. Ansley, avocat.
30avril—30—mai 4 9

Succession de Henriette M. ... Pichot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 65,501 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. Maxime Queyrouze exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. P. J. Dreyfous, avocat.
1er mai—1 5 10

Succession de veuve Louis Rogeon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,019—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Kauffmann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
25avril—25 29—mai 4

L'ABEILL

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEAN

Journal Quotidie

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIR

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matiè Publiées pendant la Sema dans l'Edition Quotidienne

Edition Hebdomadaire:

Un An.......................$3
Six Mois......................1
Quatre Mois..................1

On s'abonne à la Semaine a les Porteurs et le Marchand de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiq complètes de tous les poi des Etats-Unis et de tranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en p tance dans les ports étra gers et américains pour Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans port de la Nouvelle Orléa

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arriv des trains de chemins de f

Les jours de départ des batea à vapeur.

Bureaux et Ateliers

323 - CHARTRES - 3

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul num toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Atelier

323 RUE DE CHARTRES,
Entre Conti et Bienvill